Préposé service à la clientèle de Nuit -ACT

Adresse	432 boulevard Jacques Cartier, Shannon, Quebec G0A 4N0
Date de publication	2026-11-23
Catégorie	Préposé service à la clientèle
Statut	Permanent
Horaire	Temps plein, Temps partiel
Mode de travail	Présentiel
Langue	FR

Responsabilités

- Accueillir les clients et les servir rapidement, avec précision.
- Encaisser les transactions et vérifier que la caisse balance.
- Lorsque l’emplacement vend du carburant, activer les pompes et surveiller leur utilisation.
- Aider le commerce à améliorer ses ventes et ses résultats.
- Réapprovisionner les rayons, tourner les stocks, avancer les articles en façade et poser les étiquettes.
- Réapprovisionner le café, ainsi que les aliments et pâtisseries concernés, si le magasin en propose.
- Garder le lieu de vente propre et accueillant.

Profil recherché

- Attitude accueillante et souriante.
- Aisance dans le service aux clients.
- Capacité de travailler longtemps en position debout.
- Capacité à soulever et à déplacer régulièrement les produits.
- Aisance avec les opérations de caisse.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Organisation dans l’exécution du travail.
- Marchandises de poids variable, avec des articles pouvant atteindre 12 kg (25 lb).
- Pour tout recrutement dans la grande région du Québec, le français parlé est exigé en application de la loi sur la langue française.

Rémunération et horaires

- Taux de 19,80 $ par heure pour les quarts de nuit, prime comprise.
- L’horaire peut être à temps plein ou temps partiel de nuit, selon les besoins du magasin et vos disponibilités.
- Certains avantages ou incitatifs sont soumis à des conditions.
- Le montant de la prime peut être révisé.

Avantages et milieu de travail

- Climat de travail convivial.
- Remise pouvant atteindre 20 % sur la quasi-totalité des articles du magasin.
- Bourses d’études pouvant atteindre 2 500 $ par an, sous réserve des conditions annoncées.
- Perspectives d’évolution à l’interne.
- Accès à des remises d’entreprise selon les conditions du programme.
- Congés mobiles.
- Reconnaissance de l’ancienneté du personnel.
- Jean autorisé au travail.

Candidature et accessibilité

- Les annonces emploient par convention le masculin pour alléger la lecture. Cette convention est sans incidence sur l’admissibilité.
- L’employeur remercie les personnes qui postulent. Il communique avec celles retenues pour la suite du recrutement.
- Circle K et Couche-Tard appliquent l’équité en emploi. Les candidatures des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des membres des minorités visibles sont encouragées. Des mesures d’adaptation peuvent être demandées à chaque étape de la sélection.
- L’entreprise vise des conditions de travail accessibles, saines et valorisantes, et souhaite que son personnel représente sa clientèle et les communautés où elle exerce. Toute personne qui participe au recrutement peut demander des adaptations, quel que soit le stade du processus.